

BPJEPS spécialité Éducateur Sportif

Mention : Multi Activités Physiques ou Sportives pour Tous

Niveau 4 (équivalent Bac) – Alternance : Présentiel & FOAD

Fiche RNCP n°[40480](#) | Code ROME : G1204

Date d'échéance RNCP : 01/12/2029

- Heures de formation : 605h
- Heures de stage : 360 h
(à déterminer lors du jury initial)
- Participants : de 8 à 20 max.

LE BREVET PROFESSIONNEL

Arrêté du 9 novembre 2024 portant création de la mention

« Multi-activités physiques ou sportives pour tous » du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « éducateur sportif »

Journal officiel de la République Française du 30 novembre 2024.

Le BPJEPS permet la délivrance d'une carte professionnelle d'éducateur sportif pour exercer une activité réglementée.

PUBLIC CONCERNÉ

Le BPJEPS *Multi-activités physiques ou sportives pour tous* est destiné aux personnes souhaitant se former pour devenir éducateur sportif polyvalent dans le champ des activités physiques ou sportives à l'exception des activités s'exerçant en environnement spécifique.

Ils peuvent être :

- Issus du système scolaire secondaire à partir de 17ans
- Issus d'une Prépa Sport,
- Etudiants STAPS souhaitant compléter leur parcours universitaire
- En reconversion professionnelle

EXIGENCES PRÉALABLES REQUISES

(Prévues au Code du Sport et à l'Arrêté ministériel portant sur la spécialité*)

- Être titulaire de l'une des attestations de formation relative au secourisme : PSC ou équivalent
- Justifier d'un niveau de pratique personnelle en activités physiques ou sportives
- Présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique et à l'encadrement datant de moins d'un an à la date d'entrée en formation

Pour les personnes en situation de handicap : Les tests d'entrée en formation (TEP) ou les exigences préalables à l'entrée en formation (EPEF), le cursus de formation et les épreuves d'évaluation certificatives peuvent être aménagés par décision du délégué régional académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports d'Auvergne Rhône Alpes (DRAJES AURA).

 Anticiper 4 mois avant la date des TEP pour avoir un rdv auprès d'un médecin agréé.

[Démarches d'aménagement d'épreuves pour les candidats en situation de handicap | Académie de Lyon \(ac-lyon.fr\)](#)

- Avoir satisfait les  [Tests d'Exigences Préalables \(TEP\)](#)  organisés par le CREPS AURA.

LE METIER

Le titulaire du BPJEPS MAPST exerce le métier d'éducateur sportif polyvalent au sein de structures publiques ou privées : structures de vacances, bases de loisirs, hôtellerie de plein air, comités d'entreprises, centres de formation, structures culturelles ou de loisirs. Il peut exercer ses activités professionnelles de manière autonome, seul ou en équipe, au sein d'une ou de plusieurs structures et dans le cadre du projet global d'animation.

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉS

Être en capacité d'obtenir le BPJEPS spécialité « éducateur sportif » : mention « multi-activités physiques ou sportives pour tous » en développant les compétences à l'exercice du métier.

Le diplômé sera capable de :

- Analyser les besoins des publics et élaborer un projet d'animation adapté.
- Concevoir un cycle de séances incluant objectifs pédagogiques, contenus méthodologiques et progression.
- Assurer l'animation de séances en garantissant sécurité, participation active et inclusion de tous les publics.
- Valoriser et communiquer sur les activités et projets auprès des parties prenantes.
- Identifier et mettre en œuvre des adaptations pédagogiques en faveur des publics éloignés de la pratique sportive.
- Évaluer l'impact des séances et projets pour ajuster et améliorer la démarche pédagogique.

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

Les cours ont lieu le matin de 8h30 à 12h30 et l'après-midi de 13h30 à 16h30 à Bourgoin Jallieu (CDF et/ou loge du stade Pierre Rajon).

MODALITES D'APPRENTISSAGE

- Enseignement théorique, pédagogie interactive
- Enseignement de mise en pratique
- Formation en FOAD, pédagogie en classe inversée, réalisation de travaux collaboratifs et personnels de recherche, préparation d'exposé dont les thématiques sont repris en présentiel

Les heures effectuées dans ce cadre sont imputables au même titre que celles réalisées en centre de formation. Ces temps d'autoformation sont tutorés par le coordonnateur pédagogique.

Le temps estimé par l'équipe pédagogique pour la réalisation des travaux à distance tutorés est évalué à un maximum de **54 heures**.

Cette durée correspond à celle estimée par le CFA et le stagiaire pour acquérir les connaissances du niveau attendu. L'apprenant est partie prenante de la formation au même titre que l'organisme de formation pour atteindre les objectifs pédagogiques et garantir le bon déroulement du scénario établi.

Les apprenants sont évalués régulièrement (devoirs sur table, épreuves orales « blanches », mises en situation) afin de jauger leur niveau de connaissance et leur permettre de se situer dans la formation.

Les intervenants sont des professionnels diplômés et expérimentés (préparateurs physiques, ostéopathe, kinésithérapeute, coachs sportifs...)

ÉQUIPEMENTS

- Salles polyvalentes
- Gymnases
- Terrain d'athlétisme
- Salle de cours avec vidéoprojecteur
- Salle de restauration et détente

CONTENU DE LA FORMATION

Le BPJEPS spécialité « éducateur sportif » comporte 3 Blocs de Compétence (BC)

- **2 BC transversaux** : communs à toutes les spécialités qui sont celles d'animateur et d'éducateur sportif :
 - **BC1** « Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation »
 - **BC2** « Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure »
- **1 BC spécifiques à la mention choisie** :
 - **BC3** « Concevoir, animer, en sécurité et évaluer des séances et des cycles de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage des activités physiques ou sportives dans le cadre du projet et de l'organisation de travail de la structure »

PROGRAMME DETAILLÉ

INTEGRATION -COHÉSION- POSITIONNEMENT : 17 heures

BC1 : 168 heures (dont 37 heures prescrits / FOAD)

Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation

- A.1.1. Recueil d'informations en vue d'un état des lieux de l'environnement de la structure, des besoins des publics et des financements / ressources mobilisables dans le champ du sport ou de l'animation
- A.1.2. Proposition de projets dans le cadre de l'organisation de la structure répondant à l'évolution des besoins des publics
- A.1.3. Organisation, mise en œuvre et supervision de la réalisation d'un projet dans le cadre de l'organisation de la structure du champ du sport ou de l'animation
- A.1.4. Evaluation du projet dans le champ du sport ou de l'animation et.. transmission d'informations au sein de la structure sur les publics accueillis

BC2 : 62 heures (dont 6 heures prescrits / FOAD)

Valoriser les activités et les projets d'une structure du champ du sport ou de l'animation

- A.2.1. Information et mobilisation des publics, et de leur entourage, dans le cadre des activités d'une structure du champ du sport ou de l'animation
- A.2.2. Mise en œuvre à destination des publics d'actions de promotion, de valorisation des activités dans le champ du sport ou de l'animation

BC3 : 347 heures (dont 11 heures prescrits / FOAD)

Concevoir, animer, en sécurité et évaluer des séances et des cycles de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage des activités physiques et sportives dans le cadre du projet et de l'organisation de travail de la structure

- A.3.1. Conception de séances et de cycles de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage des activités physiques et sportives
- A.3.2. Préparation de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage des activités physiques et sportives
- A.3.3. Conduite de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage des activités physiques et sportives

A.3.4. Evaluation de séances et de cycles de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage des activités physiques et sportives

BILAN : 6 heures

CERTIFICATION : 5 heures

STAGE D'APPLICATION EN ENTREPRISE : à minima 360h* (à définir lors du jury initial)

+ Des contenus spécifiques élaborés par notre équipe pédagogique : anatomie, physiologie, nutrition, culturisme, traumatologie, réathlétisation, informatique, communication...

MODALITÉS DES CERTIFICATIONS

Le CFA IMPA BY HP Formation est **en cours d'habilitation** par la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES) et sera à même de délivrer une attestation de formation au stagiaire sous réserve d'une assiduité régulière au parcours de formation proposé.

Par ailleurs, la délivrance du diplôme du BPJEPS MAPST sera soumis à l'appréciation du jury de certification mis en œuvre et présidé par la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES), sous réserve de réussite aux épreuves certificatives mises en place par le centre de formation.

EPREUVES	TYPES D'EPREUVES	JURYS
BC 1 - Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation	Un entretien à partir de la production d'un document écrit personnel explicitant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation s'inscrivant dans celui de la structure d'alternance pédagogique.	Les évaluateurs doivent avoir une expérience et des compétences reconnues dans le domaine du sport ou de l'animation.
BC 2 - Valoriser les activités et les projets d'une structure dans le champ du sport ou de l'animation	Un entretien conduit à partir de la production par le candidat d'un ou plusieurs supports personnels de son choix présentant deux actions de valorisation d'activité ou de projet qu'il a mis en œuvre au sein de la structure d'alternance.	Les évaluateurs doivent justifier d'une expertise dans le sport ou l'animation pour évaluer les activités et projets

Siège :

HP FORMATION
Europe Parc - Z.A les 2 B 380 Chemin de Derontet
01360 BELIGNEUX
Tél. +33(0)4.72.25.45.45 - administratif@hp-formation.fr
N° SIRET : 501 530 380 000 28
N° TVA : FR 96501530380
Code APE : 8559A

IMPA by HP FORMATION
34 Route de Lyon
38300 BOURGOIN-JALLIEU
Tél. +33(0)6.31.25.06.60 - geraldine.cau@hp-formation.fr
N° SIRET : 501 530 380 000 85
Code APE : 8559A
N° Déclaration d'Activité : 82010117601

BC 3 - Concevoir, animer, en sécurité et évaluer des séances et des cycles de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage des activités physiques ou sportives dans le cadre du projet et de l'organisation de travail de la structure

a) conduite d'une séance de découverte, d'initiation ou d'apprentissage issue d'un des trois cycles de découverte, d'initiation ou d'apprentissage préalablement conçus pour chacun des trois domaines d'activités physiques : « A. activités physiques d'entretien corporel », « B. activités physiques et jeux sportifs » et « C. activités physiques en espace naturel » ;

1b) entretien composé d'un échange sur l'analyse notamment sécuritaire de la conduite d'une séance et d'un échange sur la démarche de conception, de conduite et d'évaluation d'un cycle de séances de découverte, d'initiation ou d'apprentissage pour chacun des trois domaines des activités physiques ou sportives ;

2) entretien portant sur la présentation des conditions de réalisation, notamment matérielles et pédagogiques, nécessaires à la conduite en sécurité d'au moins deux séances d'initiation ou d'apprentissage, relatives à deux nouvelles activités au minimum qui s'inscrivent dans deux des trois domaines des activités physiques ou sportives.

Les évaluateurs doivent être titulaires d'une certification de niveau 4 dans l'encadrement sportif et avoir au moins 2 ans d'expérience professionnelle dans le domaine

Siège :

HP FORMATION
Europe Parc - Z.A les 2 B 380 Chemin de Derontet
01360 BELIGNEUX
Tél. +33(0)4.72.25.45.45 - administratif@hp-formation.fr
N° SIRET : 501 530 380 000 28
N° TVA : FR 96501530380
Code APE : 8559A

IMPA by HP FORMATION
34 Route de Lyon
38300 BOURGOIN-JALLIEU
Tél. +33(0)6.31.25.06.60 - geraldine.cau@hp-formation.fr
N° SIRET : 501 530 380 000 85
Code APE : 8559A
N° Déclaration d'Activité : 82010117601

EN SAVOIR PLUS :

ÉQUIVALENCES :

Validation automatique de certaines UC selon diplômes détenus [« ANNEXE IV »](#) du JO du 9 septembre 2022

PASSERELLES :

UC communes (UC1&2) entre BPJEPS

Possibilité de changer de mention ou d'obtenir un autre BPJEPS avec dispenses partielles.

Après le diplôme : poursuite possible vers un DEJEPS (selon prérequis).

Licence STAPS (Education et motricité, Management du sport, Activité Physique

Adaptée de Santé...)

VAE : Voie d'accès au diplôme basée sur l'expérience professionnelle ou personnelle.

[Obtenir un diplôme | sports.gouv.fr](#)



FINANCEMENTS

Contactez-nous pour étudier et adapter le dispositif de financement le plus approprié à votre situation.

Alternance : contrat d'apprentissage ou de professionnalisation

Demandeur d'emploi : France Travail, La Région

Salarié : Projet de Transition Professionnelle « Transitions Pro » ou plan de développement des compétences OPCO.

Financement individuel : CPF, autofinancement



L'ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



Les tests d'entrée en formation (TEP) ou les exigences préalables à l'entrée en formation (EPEF), le cursus de formation et les épreuves d'évaluation certificatives peuvent être aménagés par décision du délégué régional académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports d'Auvergne Rhône Alpes (DRAJES AURA).

Pour tout complément d'information, veuillez prendre contact avec notre référente handicap :

06 33 43 71 14 ou par mail : farah.mathieu@hp-formation.fr



NOS INDICATEURS DE RÉSULTATS



2024/2025

Taux de réussite : 75%

Taux de présentation à l'examen : 67%

Taux d'interruption : 30% dont 50% exclus

Taux d'insertion professionnelle : 60%

Taux de poursuite d'étude : 40%

Siège :

HP FORMATION
Europe Parc - Z.A les 2 B 380 Chemin de Derontet
01360 BELIGNEUX
Tél. +33(0)4.72.25.45.45 - administratif@hp-formation.fr
N° SIRET : 501 530 380 000 28
N° TVA : FR 96501530380
Code APE : 8559A

IMPA by HP FORMATION
34 Route de Lyon
38300 BOURGOIN-JALLIEU
Tél. +33(0)6.31.25.06.60 - geraldine.cau@hp-formation.fr
N° SIRET : 501 530 380 000 85
Code APE : 8559A
N° Déclaration d'Activité : 82010117601